Image not found or type unknown

Conge parental et s'associer dans une entreprise

Par **ptitpimousse**, le **20/06/2010** à **15:17**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je me pose plusieurs questions.
Je suis en CDI depuis 12 ans dans la même entreprise (banque) et en congé parental depuis avril 2010 suite à la naissance de mon 2ème enfant.
Je souhaite m'associer dans une nouvelle boutique créée en novembre 2009 (EURL). Nous comptons pour se faire changer les statuts de la société et la passer en SARL.

Puis je le faire tout en étant en congé parental? Pour précision je compte tenir la boutique 3 jours par semaine. Continuerais je à percevoir les aides de la CAF?
Dois souscrire le RSI? (sachant que je suis déjà affiliée au régime de la sécurité sociale générale et que par le biais de mon employeur, j'ai une mutuelle obligatoire).

Si le congé parental est impossible avec le fait de s'associer dans cette jeune entreprise, que me conseillez vous de prendre comme congés?
La société est elle encore considérer comme une création d'entreprise lorsqu'elle a plusieurs mois de vie?

J'espère vous lire rapidement
Merci à tous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés